



SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD
c/o Université Lille 1 – Sciences et Technologies
UMR des Sciences de la Terre, bâtiment SN5
F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex (France)
<http://geosystemes.univ-lille1.fr/sgn.php>

Villeneuve d'Ascq le 21 février 2013

Assemblée Générale Ordinaire Exceptionnelle du mardi 5 février 2013 à Villeneuve d'Ascq

Procès-verbal

La réunion a été tenue dans la salle Chamley du bâtiment SN 5, Université Lille 1, Avenue Paul Langevin à 59655 Villeneuve d'Ascq.

Présents : Melle D. Brice ; MM. P. Auguste, C. Baillon, A. Blicck, J.-P. De Baere, F. Graveleau, A. Matrion, F. Meilliez et T. Oudoire.

Absents excusés : M. F. Robaszynski ;

Procurations de : Mmes G. Guyétant et S. Vandycke ; MM. G. Breton, J.-M. Charlet, H. Coulon, P. Cuir, A. Delmer, J.-M. Dezwarte, E. Goemaere, R. Gourvennec, A. Lauwers, J.-P. Laveine, G. Lemoine, P. Mauriaud, R. Platevoet et Y. Robitaillé ;

Votes par correspondance de : Mme G. Berrehouc ; MM. P. Legrand (Lempdes), J. Rougé et J.-P. Schiettecatte.

Ordre du jour : confirmation du remplacement du Trésorier M. Bernard QUESNEL par M. Thierry OUDOIRE, Conseiller.

Motif :

- La convocation d'une AG est demandée par la Préfecture du Nord (courrier en date du 31/10/2012).
- Comme l'a vérifié Francis MEILLIEZ après avoir consulté un juriste spécialisé dans le droit associatif (e-mail en date du 21/01/2013) « le premier alinéa de l'Article 6 [de nos Statuts] prévoit que les conseillers occupant une fonction particulière au CA sont élus par l'AG, et non pas par le CA ... » : **Article 6** - L'administration de la Société est confiée à un Conseil d'Administration composé des membres du Bureau et de six Conseillers, tous élus parmi les membres ordinaires convoqués en Assemblée Générale. >
- « Donc nous devons convoquer une "Assemblée Générale Ordinaire exceptionnelle", et non pas une AG Extraordinaire » (F. Meilliez, *ibid.*), l'AGE étant réunie s'il s'agit de modifier les Statuts et/ou le Règlement intérieur et/ou s'il s'agit de la dissolution de la Société (article 16).

Résultats :

9 membres présents + 16 procurations + 4 votes par correspondance = total de 29 votes exprimés.

Abstention : 1
Pour : 28

Le remplacement de B. Quesnel par T. Oudoire au poste de Trésorier est adopté.

A. Blicck, Président